

UN BUDGET 2022 SOUS LE SIGNE D'INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS DU KAMOURASKA

SAINT-PASCAL, le 8 décembre 2021- Lors de la séance régulière du 24 novembre 2021, le Conseil de la MRC de Kamouraska a adopté un budget équilibré de 8 886 812 \$ pour l'année 2022. Ce qui correspond à une augmentation de 1 335 811 \$ comparativement au budget 2021.

La hausse du budget total de la MRC s'explique notamment par l'ajout d'un fonds de prévoyance pour les prochaines élections, soit 45 000 \$, récurrent pour les quatre prochaines années, répartis sur l'ensemble des municipalités du territoire. Des investissements sont également prévus pour 2022 avec l'ajout de deux ressources pour les écocentres de Saint-Pascal et de La Pocatière.

L'ensemble des modifications apportées au budget se traduisent par l'augmentation de la quote-part de 108 230 \$ à répartir entre les 17 municipalités de la MRC, une augmentation équivalente à 4,41 %, par rapport à l'année 2021.

Des investissements pour les projets portés par les gens du milieu

Le Service d'aménagement et de mise en valeur du territoire s'adjoindra des services d'un professionnel en urbanisme pour poursuivre la révision des règlements des municipalités. La MRC implique ses ressources en aménagement du territoire mais également celles de l'ensemble de ses services et elle poursuit ses efforts d'aide pour le territoire en investissant près de 1 000 000 \$ en aides financière et technique, pour accompagner, soutenir et financer divers projets d'entreprises, d'OBNL et de municipalités du territoire. Ces montants sont accordés dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC 2021-2023), du Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK), du Fonds régions et ruralité, pour projets innovants rattachés à l'identité du territoire. Elles se traduisent aussi en aide financière pour le programme RénoRégion qui a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural, afin d'exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence. « *La MRC sert de levier pour dynamiser nos communautés, accompagner nos leaders et faire rayonner notre magnifique région. En 2022, c'est ce que nous souhaitons mettre en lumière; nos gens qui contribuent, grâce à leurs projets innovants, à faire vivre notre territoire. La MRC se veut un partenaire de choix pour ce faire.* », de dire le préfet élu, M. Sylvain Roy.

-30-

Contact :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communications
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 253
alavoie@mrckamouraska.com